

UNION SYNDICALE



Ensemble aux Finances Publiques

C. T. L. du 18 avril 2016

Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC

Monsieur le Directeur,

Des choix importants sont à faire en ce qui concerne l'avenir et le devenir de nos collègues du Pas-de-Calais. L'Alliance vous a demandé de nombreuses reprises d'agir, et d'agir vite. L'Alliance s'est engagée à défendre et représenter les agents du département. Elle le fera toujours dans une idée principale : Assurer pour les personnels et les services le confort optimal nécessaire au bon fonctionnement de notre administration.

Mais, malheureusement, il arrive un moment où malgré toute notre meilleure bonne volonté, qu'on se heurte à un mur d'impossibilité. Ce mur d'impossibilité est composé de dizaines et de dizaines de suppressions d'emplois. Et, qui dit suppressions d'emplois, dit aussi réorganisation et restructuration du réseau de notre département du Pas-de-Calais.

Vous avez mis à l'ordre du jour de ce C T L le dossier des restructurations que vous avez prévues pour l'année 2017.

Vos projets de restructurations et de réorganisation ne sont que les conséquences directes ou indirectes des suppressions d'emplois incessantes dans le Pas-de-Calais. En réorganisant le réseau, vous essayez de sauver l'impossible. Mais, au final, s'il n'y avait pas eu de suppressions d'emplois, notre réseau irait très bien, et n'aurait nul besoin d'être réorganisé ni restructuré par vos soins.

L'alliance estime donc qu'il est impossible de voter pour une seule de ces réorganisations, même si elles paraissent nécessaires pour certaines. Elles paraissent nécessaires ou utiles, certes, mais uniquement dans un contexte d'emplois supprimés. Voter pour, serait vous encourager à continuer à supprimer des emplois et à réorganiser notre réseau, qui, nous vous le rappelons, n'en n'a nullement besoin, si vous arrêtez de lui supprimer ses emplois, à ce pauvre réseau.

Vous nous a fait parvenir les documents de travail concernant vos fameuses restructurations, soit un dossier par projet, et donc, 10 dossiers différents. Dans ces dossiers, vous évoquez pour chacune de vos restructurations les caractéristiques principales des structures concernées, l'impact sur le maillage territorial, la communication et concertation sur le projet avec les élus et le préfet du Pas de Calais etc...

Mais, jamais, dans aucun de ces 10 dossiers, vous ne faites état des avis et opinions des personnes concernées en tout premier lieu par vos tristes projets, soit les agents des finances publiques travaillant dans ces structures. C'est totalement impensable, inimaginable, mais, c'est bien la réalité des choses. Vous ne savez pas, Monsieur le Directeur, que vos tristes projets ont un impact réel, personnel et familial, et cet impact, il se produit sur la vie au quotidien des personnes concernées, avec tout ce qui va avec, l'éloignement du lieu de travail, le stress au travail et autres contraintes.

A aucun moment dans les documents de travail que vous nous avez transmis, vous n'avez fait état d'une éventuelle concertation des personnels travaillant dans ces structures. Vous pensez certainement qu'ils font partie du mobilier, et qu'il suffira dans ce cas de les déménager le jour de la restructuration. Nous sommes réellement consternés, mais nullement surpris, par cette triste attitude qui est la votre.

Les représentant(e)s de l'Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Jean-François Waille	Véronique Vicari	Gabriel Gaillard	Jean-François Heneman	Clémentine Leuthreau-Cailleretz
Trésorerie de Beuvry	PCE Arras	ERD 62	ERD 62	PCE Arras